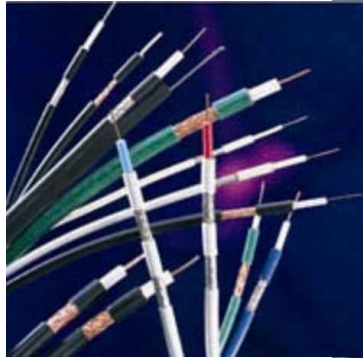


AMBERT : DE L'ÉCOQUARTIER AU PROJET DE TERRITOIRE DURABLE



Baptiste ÉVAUX – Ville d'AMBERT
Didier MOUTON – DDT63 / SET / PADE
Christophe FRADIER – CETE de LYON / Pôle ÉcoQuartiers

Réunion du 1er juillet 2010

OBJECTIFS DE LA RÉUNION

Après un rappel de la démarche la réunion consiste en un point d'avancement du projet suite aux réunions et entretiens avec les habitants. Il s'agit de présenter :

- ce qui est validé et en phase « opérationnelle »,
- ce qui est en cours de réflexion,

Le second objectif est de recueillir vos suggestions.

Enfin, toutes les personnes le souhaitant pourront se manifester pour être associées à des groupes de réflexion.

Ce point d'étape n'a pas vocation à traiter de secteurs géographiques précis mais des orientations stratégiques globales.

La présentation distingue :

- l'accompagnement par la DDT63 au titre du conseil et du portage des politiques de l'État,
- les décisions et réflexions des élus,
- la présentation de dispositifs techniques en cours suite aux décisions des élus.

SOMMAIRE

- 1 – Réflexion des élus : pourquoi un ÉcoQuartier ?*
- 2 – Le cadre d'intervention de la DDT 63 : portage des politiques de l'État,*
- 3 – Rappel de la méthodologie,*
- 4 – Éléments de contexte et de diagnostic partagé,*
- 5 – Un scénario prospectif de « référence » vers lequel tendre,*
- 6 – Des actions engagées ou en réflexion,*
- 7 – Zoom sur quelques démarches,*
- 8 – Groupes de travail pour partager et approfondir ensemble des thèmes,*

Réflexion des élus : pourquoi un ÉcoQuartier ?

Contexte local : les interrogations des élus.

Des jeunes qui continuent à partir :

Difficulté à attirer ou garder certains salariés : techniciens et cadres...

Augmentation des personnes fragilisées :

Éléments de constat qu'on peut résumer autrement par :

...Peu de nouvelles constructions,

...Un parc ancien important avec une vacance forte et en augmentation,

...Les forts investissements en équipements n'ont pas réussi à enrayer le repli démographique.



Réflexion des élus : pourquoi un ÉcoQuartier ?

Contexte global : les défis à venir...

L'épuisement des énergies fossiles,

Le changement climatique,

La prise de conscience de l'enjeu de la préservation de la biodiversité,

L'évolution vers des modes de production et de consommation responsables,

Le besoin de nature et d'authenticité dans des villes pas toujours facile à vivre : le « droit au jardin »



Au total :

L'ÉcoQuartier : une chance à saisir !

Le cadre d'intervention de la DDT 63

Les suites du GRENELLE ENVIRONNEMENT :

Porter les politiques de l'État notamment celles issues des lois GRENELLE I et II,

C'est à dire dans le cadre de ses missions de conseil :

- Aider à l'émergence de projets d'ÉcoQuartiers,
- Aider les territoires à développer une vision à moyen et long terme,
- Développer des relations de travail pertinentes et en réseau sur la thématique de la ville durable.

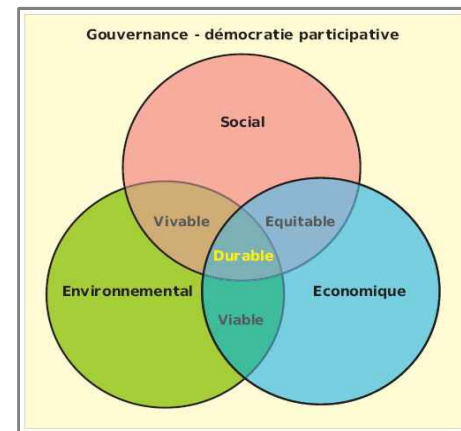


Rappel de la méthodologie

DES « BRIQUES » DE PROJET RECUEILLIES AUPRÈS DES HABITANTS LORS DE 3 REUNIONS AYANT EU POUR OBJET DE QUESTIONNER ET DE RECUEILLIR LES ATTENTES DES HABITANTS :

- Sociales,
- Économiques,
- Environnementales.

A l'aide d'un outil de questionnement généraliste.



TROIS VISIONS PROSPECTIVES VOLONTAIREMENT CARICATURALES ÉTABLIES SUITE A DES ENTRETIENS AVEC LES HABITANTS :

- Un scénario « au fil de l'eau »,
- Un scénario de croissance volontariste,
- Un scénario dit de « régénération créative ».

D'où la définition progressive d'un programme d'action qui va dans le sens de ce qui est « souhaitable » et « souhaité ».

Éléments de contexte et de diagnostic partagé

Une population en baisse de 4% depuis 1968. Depuis 1999 la baisse annuelle est de 0,34%.

La vacance concerne environ 15 % du parc de logements.



Éléments de contexte et de diagnostic partagé

Un sentiment exprimé de nombreuses fois : une ville à un « tournant de son histoire », propos accompagnés du sentiment qu'il y a « une carte à jouer » pour rester sur la voie du développement sous réserve d'une prise de conscience suivie d'action : l'ÉcoQuartier ou l'ÉcoCité peuvent faire partie des projets à mettre en œuvre.

Au total un territoire qui présente de nombreux atouts mais qui doit se mettre en posture de les valoriser pour conserver sa situation (relativement) privilégiée. Une ville d'AMBERT qui doit assumer son rôle d'impulsion.

Un scénario prospectif de « référence » vers lequel tendre

AMBERT **assume son statut de « petite capitale »** avec à la fois tous les atouts d'une « vraie » ville et les particularités de son appartenance au parc naturel régional Livradois-Forez.

Un projet urbain **équilibré entre rénovation du bâti vacant et projet neuf** est développé (équilibre des 2/3 – 1/3). Pour le neuf, la stratégie est pluriannuelle et concertée.

AMBERT devient une ÉcoCité qui attire. La ville est une **ville d'innovation technique** à l'échelle de son tissu de PME/PMI **mais aussi sociale**.

Une offre **résidentielle adaptée** pour tous est créée en adéquation avec le programme local de l'habitat, **notamment pour les jeunes ménages, les personnes âgées ou fragilisées**.

Au delà de la vision sur l'ÉcoQuartier se pose la question d'un aménagement durable à plus grande échelle afin de pérenniser le développement territorial.

On passe d'outils juridiques de gestion des sols à de véritables outils stratégiques :

- PLH et action foncière,
- PLU intercommunal,
- Agenda 21,
- Politique de communication pour une image plus attractive,
- Référentiel foncier (...)

Des actions engagées ou en réflexion

1 – LOGEMENT ET PROJET URBAIN :

LANCEMENT D'UNE POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT (EN COURS) :

Réalisé à l'échelle de 7 communauté de Communes – Portage : Communauté de communes.

MISE EN OEUVRE D'UN RÉFÉRENTIEL FONCIER (EN COURS) :

Portage : Ville d'AMBERT et Communauté de communes.

PLAN GUIDE (EN RÉFLEXION AMONT) :

Portage : Ville d'AMBERT.

PROMOTION DE L'AUTO-CONSTRUCTION / AUTOPROMOTION (EN REFLEXION AMONT) :

Portage : Ville d'AMBERT.

ÉCO-QUARTIER NEUF ET ANCIEN (PREMIER SEMESTRE 2011) :

Portage : Ville d'AMBERT.

SOUTIEN A L'ATTRACTIVITE DU CENTRE VILLE (EN COURS) :

Portage : Ville d'AMBERT.

Des actions engagées ou en réflexion

2 – EMPLOI ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :

DÉFINITION D'UN PÔLE D'INITIATIVES DANS L'ANCIEN HOSPICE (EN RÉFLEXION AMONT) :

Portage : Ville d'AMBERT pour l'heure.

CENTRE DE TÉLÉTRAVAIL ET FIBRE OPTIQUE (RÉFLEXION EN COURS) :

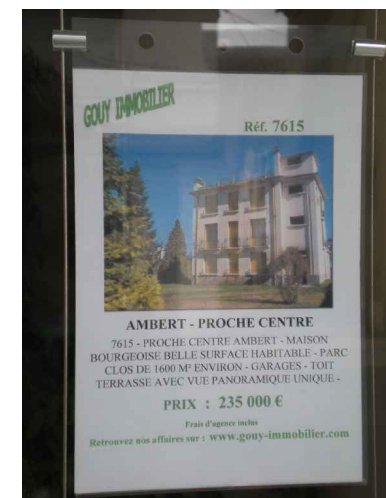
Portage : Ville d'AMBERT et Communauté de communes.

RELAIS DE CROISSANCE : ÉCOMATÉRIAUX / FILIÈRES COURTES (EN RÉFLEXION AMONT)

Portage : Ville d'AMBERT pour l'heure.

PÉRENNISATION ET DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET ARTISANALES (EN RÉFLEXION AMONT) :

Portage : Ville d'AMBERT pour l'heure.



Des actions engagées ou en réflexion

3 – ÉNERGIE :

BÂTIMENTS COMMUNAUX ET ÉCLAIRAGE PUBLIC (EN COURS) :

Portage : Ville d'AMBERT – partenariat ADUHME.

RÉSEAU DE CHALEUR (EN COURS) :

Portage : Ville d'AMBERT – partenariat ADUHME.

POINT INFORMATION ÉNERGIE (EN COURS) :

Portage : Ville d'AMBERT pour l'heure.

AIDE À LA POPULATION FRAGILISÉE (EN COURS) :

Portage : Ville d'AMBERT.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES AVEC « RETOUR » SUR LE TERRITOIRE (EN RÉFLEXION AMONT) :

Portage : Études amont pour l'heure.



Des actions engagées ou en réflexion

4 – DÉPLACEMENTS :

RÉFLEXION SUR UN « PLAN DE DÉPLACEMENT RURAL » (EN COURS) :

Portage : pluralité d'acteurs à associer de la Ville d'AMBERT au PAYS.

VOIE FERRÉE EX-SNCF (RÉFLEXION EN COURS) :

Portage : Communauté de communes - Expertise technique réalisée par le Parc Naturel Régional Livradois-Forez.



Des actions engagées ou en réflexion

5 – PROMOTION DU TERRITOIRE :

INCORPORATION DANS LES RÉSEAUX D'ACTEURS ET DE COLLECTIVITÉS (EN COURS) :

Portage : Ville d'AMBERT pour l'heure.

PARTICIPATION À DES CONCOURS ET INITIATIVES POUR L'EXPERTISE ET LA NOTORIÉTÉ (EN COURS) :

Portage : Ville d'AMBERT pour l'heure.

DÉMARCHE AUPRÈS DES PARTENAIRES ET PORTEURS DE PROJETS (EN COURS) :

Portage : Communauté de communes et Ville d'AMBERT.



**Club National
EcoQuartier**

Groupe de travail n° 4
 Session du 17 juin 2010

**AMBERT : DE L'ÉCOQUARTIER AU PROJET
DE TERRITOIRE DURABLE**



Ministère
de l'Énergie,
de l'Équipement
et de la Mer



AMBERT

Gérard MAI – Adjoint au Maire de la Ville d'AMBERT
Christophe FRADIER – CETE de LYON

POLE NATIONAL ECOQUARTIERS / CETE DE LYON / MEEDOM

Zoom sur quelques actions engagées

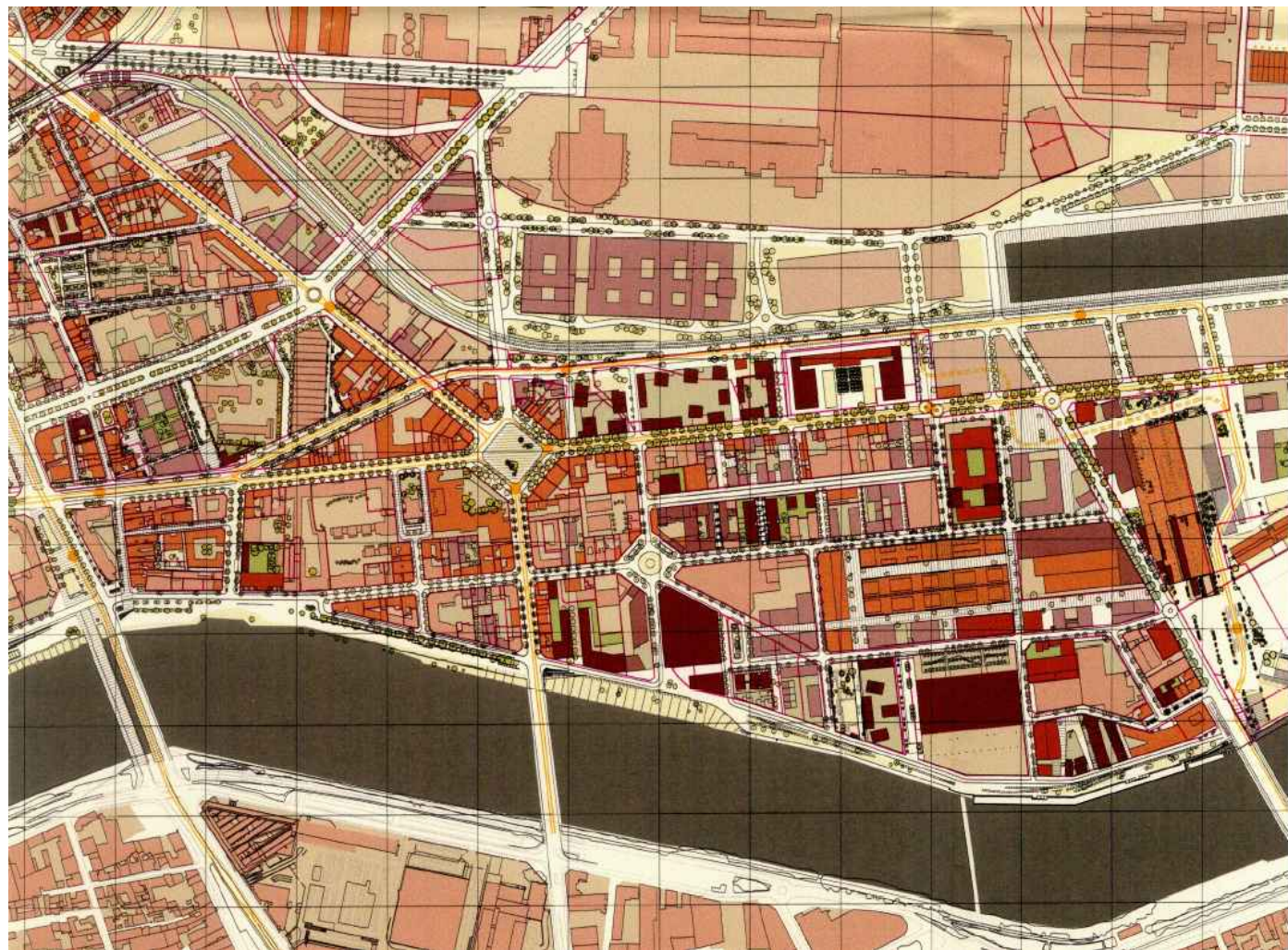
L'ANCIEN HÔPITAL : ÉMERGENCE D'UN LIEU DE PROJET – un futur espace notamment dédié à l'accueil d'activités économiques.



Zoom sur quelques actions engagées

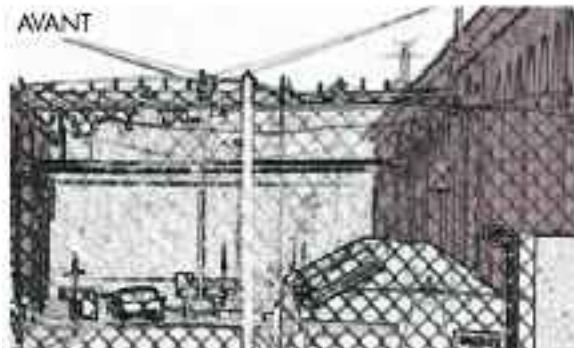
LE PLAN GUIDE : L'EXEMPLE DE L'ILE DE NANTES

-  Opérations réalisées ou en chantier
-  Étude
-  Faisabilité
-  Hypothèse de constructibilité
-  Bâtiment réhabilité
-  Bâtiment existant conservé ou transformé – élément caractéristique du paysage de l'île de Nantes
-  Bâtiment existant
-  Jardin et coeur d'îlot privé réalisé ou en chantier (sol)
-  Jardin et coeur d'îlot privé réalisé ou en chantier (sur toiture)
-  Jardin et coeur d'îlot privé
-  Îlot
-  Espace public
-  Place, placette, espace piéton
-  Couverture de l'espace public par un abri
-  Jardin ou parc public
-  Arbres existants
-  Nouveaux arbres



Zoom sur quelques actions engagées

LE PLAN GUIDE : L'EXEMPLE DE LA PLAÎNE ACHILLE À SAINT-ÉTIENNE



La partie Ouest du bâtiment de la Manufacture devient une galerie ouverte qui permet l'accès au cœur de la Manufacture. Ces bâtiments constituent une vitrine vivante et active, ouverte au public.



Il faut pouvoir imaginer des structures d'habitat qui proposent d'autres solutions que celles du centre ville ou de la périphérie. Il faut imaginer des formes d'habitat développant des prolongements extérieurs en continuité des logements permettant de retrouver une dimension individuelle à l'échelle du collectif.

Zoom sur quelques actions engagées

LES TRANSPORTS : ÉTAT DES RÉFLEXIONS ET DÉMARCHES ENGAGÉES

Améliorer la mobilité des habitants de l'arrondissement voire du bassin THIERS / AMBERT.

Lutter contre la précarité énergétique en proposant une alternative à la voiture personnelle (transports en commun) ou en mutualisant les dépenses (covoiturage) pour préparer l'avenir (essence > 2 €).

Préserver les foyers vulnérables (mesures sociales).

Lutter contre les émissions de gaz à effet de serre (Grenelle environnement, plan climat énergie départemental et agenda 21 du département) et pollution généralement (plan santé / qualité de l'air).

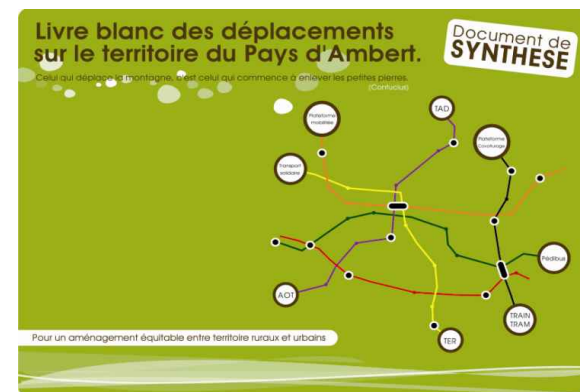
Mise en place de cette plateforme de mobilité pour la fin de l'année 2012.

1 - Mise place de la plateforme de covoiturage avec :

2 - Mise place de la plateforme de mobilité :

3 - Mise en place des Transports à la demande (TAD) :

4 – Dialogue avec les autorités organisatrices des transports (AOT) du territoires.



Zoom sur quelques actions engagées

L'ENJEU DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION :

PERSPECTIVE DE CRÉER UN TÉLÉ-CENTRE :

- Renforcer l'attractivité de la ville en faisant émerger une image associant modernité, ruralité et ÉcoCité,
- Réflexion sur la création d'un site mutualisant les services (maisons des services, partenariats...),

S'INSCRIRE DANS UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE :

- S'appuyer sur les grands projets locaux (plan très haut débit de la région),
- S'insérer dans un réseau d'acteurs locaux susceptibles d'accompagner des études d'opportunité et des initiatives locales autour des usagers,



Partager et approfondir ensembles des thèmes

A VOUS DE PARTICIPER ET D'APPORTER DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS :

ÉNERGIE – DÉPENDANCE ÉNERGETIQUE – SOLIDARITÉ – DÉPLACEMENTS :

BIODIVERSITE – ALIMENTATION (filières courtes) – COMMERCE – DÉCHETS :

ÉCONOMIE – ÉCO-MATÉRIAUX – FORMATION :

NUMÉRIQUE – TÉLÉTRAVAIL – NOUVELLES POPULATIONS – LOGEMENT :

COMMUNICATION ET IMAGE DU TERRITOIRE – CULTURE – PATRIMOINE :

Les seules conditions de participation sont le respect de la confidentialité des échanges et la volonté sincère et affirmée de vouloir faire avancer le projet.

D'ORES ET DÉJÀ POSTEZ VOS CONTRIBUTIONS ET REMARQUES SUR :

<http://extranet.puy-de-dome.equipement.gouv.fr>

login : ambert

mot de passe : ecoquartier

Les propos sont modérés par la DDT 63. Les auteurs des contributions doivent s'identifier.